

## Claude Jorda sera le candidat de la France à la CPI

**LA HAYE.** Claude Jorda (photo), actuellement président des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, sera le candidat officiel de la France lors de l'élection, en février, des 18 juges à la Cour pénale internationale (CPI). Cette décision met un terme à la polémique qu'avait provoquée, depuis l'été, le projet de Jacques Chirac de présenter à ce scrutin son ancien conseiller pour les affaires judiciaires, Jean-Claude Antonnelli, actuellement président de chambre à la Cour d'appel de Paris. Des défenseurs des droits de l'homme avaient estimé que ce proche du chef de l'Etat, aux prises avec les « affaires » du RPR, n'avait pas qualité à incarner le combat international contre l'impunité.

Se déclarant candidat en septembre, M. Jorda avait estimé qu'en sa qualité de président des tribunaux pénaux internationaux, il avait « de meilleures chances lors d'un scrutin qui s'annonce difficile ». Les quotas prévus pour que des femmes figurent parmi les 18 juges de la CPI et que toutes les régions du monde soient équitablement représentées rendent complexe l'élection de février. Trente pays, parmi les 83 qui ont ratifié le traité sur la CPI, présentent un candidat à un poste de juge. — (Corresp.)

## Le nouveau premier ministre marocain présente son programme

**RABAT.** Deux semaines après la formation du gouvernement, le premier ministre, Driss Jettou, a présenté, jeudi 21 novembre, son programme devant les députés. Quatre axes ont été définis : « l'emploi productif, le développement économique, l'enseignement utile et l'habitat décent ». Parmi le catalogue de mesures annoncées par le chef du gouvernement figurent la construction de nouvelles infrastructures (autoroutes, ports), un effort accru pour favoriser l'accès à la propriété, l'intensification du programme de lutte contre l'analphabétisme, ainsi que la modification des textes (code du travail, droit de grève) qui freineraient l'arrivée d'investissements étrangers dans le royaume.

En matière de diplomatie, le chef du gouvernement a réaffirmé, dans la foulée des déclarations récentes du roi Mohammed VI, qu'aux yeux du Maroc l'organisation d'un référendum au Sahara occidental était une « solution caduque ».

## Conférence de presse à Paris en soutien à Ingrid Betancourt

**PARIS.** Presque neuf mois, jour pour jour, après l'enlèvement de la franco-colombienne Ingrid Betancourt par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), une conférence de presse en son soutien s'est déroulée, jeudi 21 novembre, à l'Assemblée nationale. Plusieurs parlementaires ont manifesté leur solidarité avec la candidate à l'élection présidentielle de la Colombie, aux mains de la guérilla depuis le 23 février. Henriette Martinez, député de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) des Hautes-Alpes, a profité de l'occasion pour remettre à un représentant du Quai d'Orsay la liste des 400 parlementaires signataires du Comité de soutien en faveur d'Ingrid Betancourt. Mélanie Delloye, la fille d'Ingrid Betancourt, a souligné l'émotion dans la salle en évoquant les neuf mois qui se sont écoulés depuis l'enlèvement de « maman ».

Après avoir remercié le président de la République, Jacques Chirac, et le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, la jeune fille a demandé à la France « de s'impliquer davantage » afin d'obtenir la libération de sa mère. Cependant, aucune précision n'a été apportée sur le rôle que pourrait jouer la France dans les négociations qui seraient en cours entre le gouvernement d'Alvaro Uribe et les FARC.

## Nouvelle grève générale le 2 décembre au Venezuela

**CARACAS.** L'opposition vénézuélienne a lancé, jeudi 21 novembre, un appel à une nouvelle grève générale pour le 2 décembre, afin de pousser le président Hugo Chavez à organiser un référendum anticipé sur le sort de son régime. Cette grève sera la quatrième en onze mois. Carlos Ortega, président de la Confédération des travailleurs du Venezuela, à l'origine de cette initiative avec Carlos Fernandez, président de la fédération patronale Fedecamaras, et le maire de Caracas, Antonio Ledezma, a refusé de préciser si cette grève serait illimitée, expliquant que cette incertitude faisait partie de la « stratégie ».

L'opposition avait organisé une première grève générale, le 10 décembre 2001. Une autre, commencée le 9 avril, avait donné lieu, deux jours plus tard, à de violentes manifestations pro et anti-Chavez qui avaient fait 19 morts, avant un éphémère coup d'Etat de 48 heures. Une troisième grève générale de douze heures a été organisée, le 22 octobre, sans heurts. Le vice-président vénézuélien, Jose Vicente Rangel a qualifié, dans un communiqué, le préavis de grève de « criminel ». — (AFP, Reuters.)

## 115 prisonniers politiques seront libérés en Birmanie

**RANGOUN.** La junte militaire birmane a annoncé, jeudi 21 novembre, la libération progressive de 115 prisonniers politiques, dont plusieurs membres de la Ligue nationale pour la démocratie de l'opposante Aung San Suu Kyi. Aussitôt saluée par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, cette décision fait suite à un séjour à Rangoun du médiateur de l'ONU, Razali Ismail, lequel avait menacé de renoncer à sa mission en l'absence de progrès dans la « réconciliation nationale » entre Birmans. Contrairement à leurs engagements, les militaires n'ont amorcé aucun dialogue avec l'opposition depuis la levée, en mai, de l'assignation à résidence de M<sup>me</sup> Suu Kyi. Kofi Annan a souhaité que « cette première vague de libération à grande échelle donne un nouvel élan au processus de réconciliation nationale ». D'autre part, Rangoun a décidé d'expulser vers la Thaïlande deux ressortissants français détenus depuis le 12 novembre pour s'être rendus sans visa en Birmanie. — (Corresp.)

# Naufrage du « Prestige » : le gouvernement espagnol sous le feu des critiques

Le vice-premier ministre ne s'est rendu en Galice qu'une semaine après le début du sinistre

**LA COROGNE**  
de notre envoyée spéciale  
Tandis que la population de Galice affronte l'adversité, les critiques pleuvent sur le gouvernement à Madrid. En effet, il aura fallu une semaine pour que le vice-premier ministre, Mariano Rajoy, se déplace enfin vers la zone sinistrée, survolant en hélicoptère Caion, le village le plus proche de La Corogne où est installée la délégation du gouvernement, et ne prenant le temps, ensuite, de s'adresser ni à la presse ni à la population avant de repartir.

Chacun aura remarqué que cette visite officielle, comme celle du ministre de l'environnement, Jaime Matas, aura été précédée d'une activité sans précédent dans les zones de nettoyage. Plus sérieusement, personne ne comprend pourquoi le bateau a été « promené » le long des côtes du cap Finisterre d'abord vers le Nord puis, faisant demi-tour, vers le Sud.

Le président de la Junte de Galice, Manuel Fraga, l'un des fondateurs de l'Alliance populaire, l'ancêtre du Parti populaire de centre droit d'aujourd'hui, le parrain politique de José Maria Aznar, n'a donné aucun signe de vie avant jeudi

21 novembre, quand il a visité Caraminhas, alors que le pétrolier a commencé à perdre du fioul le mercredi 13 novembre.

L'opposition et le gouvernement se sont mis d'accord sur les mesures d'aide à la population, mais en session de contrôle au Parlement, le 20 novembre, le député socialiste José Segura a déclaré que « le gouvernement devra tirer les conséquences d'une telle disgrâce », tandis que le député du Bloc nationaliste galicien Francisco Rodriguez demandait : « N'existe-t-il aucune responsabilité politique ? Personne ne va faire son mea culpa et démissionner ? »

M. Rodriguez a ajouté, à titre

d'exemple, que le président du gouvernement, José Maria Aznar, s'était contenté d'« exprimer sa préoccupation » avant de profiter de la situation pour attaquer Gibraltar « plus soucieux des rêves impérialistes que du sort de ses citoyens en terre d'Espagne ».

Le ministre de l'équipement, Francisco Alvarez Casco, n'a pas voulu lancer de polémique et a simplement rétorqué : « Si chaque nappe de fioul qui arrive à la côte est un motif pour en faire porter la responsabilité au gouvernement, comme les possibilités sont infinies et les moyens limités, c'est bien facile. Nous devons faire face à un défi de la nature

d'une ampleur disproportionnée et jamais on n'avait mis autant de moyens pour résoudre le problème. » Il a reconnu que ces moyens avaient été insuffisants ajoutant : « Nous continuons à lutter comme si l'utopie était possible. » Il a également insisté sur le fait que l'Espagne, en collaboration avec d'autres pays et en particulier la France, est à la tête de la lutte tant au plan européen qu'au niveau international pour la prévention de ce type de catastrophe.

Le sénateur socialiste Luis Angel Lago s'en est pris, jeudi, au délégué du gouvernement en Galice, Fernandez de Mesa, qui s'est, selon lui, « converti en présentateur de télévision », louant son accent anglais pour dire *Prestige* ou *stand by*. Pendant ce temps, le capitaine du *Prestige* s'apercevait qu'il avait perdu les livres de bord du pétrolier...

Le centre météorologique de Galice a annoncé, jeudi, qu'une tempête était attendue sur les côtes vendredi ou samedi, faisant craindre que la pollution ne s'étende à des régions jusqu'à présent épargnées par la marée noire.

Martine Silber

## Le Parlement européen demande une enquête

Au lendemain du naufrage du *Prestige*, le Parlement européen demande, dans une résolution votée jeudi 21 novembre, que les Etats membres accélèrent la mise en place des mesures de sécurité maritime qu'ils ont adoptées (introduction de doubles coques et contrôle des navires, notamment). Il souhaite que la Commission enquête sur les responsabilités dans la marée noire, et demande une « réparation équitable » des dommages. Il propose que le nouveau fonds de solidarité de l'Union européenne, doté de 1 milliard d'euros, soit mis à contribution. Il reste 272 millions d'euros, au titre de l'année 2002, le Parlement ayant voté, jeudi, le déblocage de 728 millions pour les cinq pays victimes cet été d'inondations : l'Allemagne (444 millions), l'Autriche (134 millions), la République tchèque (129 millions) et la France (21 millions). — (Corresp.)

